

Les maladies endémiques (*νοσήματα ἐπιχώρια* <sup>(1)</sup> *ενδημον* <sup>(2)</sup> *morbi endemii, vernaculi, indigenii, inquilini, patrii, nationales, regionales*) sont nombreuses. Dans cinq dissertations soutenues sous sa présidence, Cartheuser <sup>(3)</sup> en a étudié trente-sept, et il est loin d'en avoir complété le tableau <sup>(4)</sup>.

Plusieurs causes concourent à la production de ces maladies. Ce sont, d'après G. Fabricius, 1<sup>o</sup> l'état de l'atmosphère et la direction habituelle des vents; 2<sup>o</sup> la nature des eaux et des aliments dont les habitants font usage; 3<sup>o</sup> la position et les conditions spéciales du sol sur lequel ils résident; 4<sup>o</sup> les mœurs et les institutions auxquelles ils sont soumis <sup>(5)</sup>.

Ces causes ne sont pas probablement les seules; il peut en exister qui ont échappé aux investigations des observateurs. Il en est aussi qui sont tout-à-fait particulières à certaines contrées, et peuvent rendre raison des maux qu'elles engendrent.

Le caractère général des maladies endémiques n'est pas seulement d'appartenir à une localité, mais encore d'y régner pendant un long temps, pendant des années et même des siècles.

Ces maladies, cependant, finissent par diminuer et s'éteindre, lorsque les conditions d'insalubrité locale sont combattues avec persévérance, et que la dispersion ou la fusion des habitants avec d'autres peuples modifie leur constitution et donne aux générations suivantes des conditions d'existence plus favorables.

#### F. — Saisons.

Hippocrate commence son immortel *Traité des airs, des eaux et des lieux*, par ces mots : « Celui qui se propose de

<sup>(1)</sup> Hippocrate; *De Aere, Locis et Aquis*, XI. — Ed. de Coray, p. 10. Il les distingue bien des épidémies, XIV.

<sup>(2)</sup> *Galen. quasi dicæ patrium*. (Galenus; *Comment. de ratione victu in ac.* Comment. primus, t. IV, p. 174 B.)

<sup>(3)</sup> *Diss. de morbis endemiis*. Francof. ad Viadrum, 1768, 1769, 1770.

<sup>(4)</sup> On en trouve une énumération succincte dans les articles *Endémie* de Virey (*Dict. des Sciences méd.*, t. XII, p. 183); et de Ferrus (*Dict. de Méd. ou Répert.*, t. XII, p. 20.)

<sup>(5)</sup> *De morbis endemiis*. Duisburgi ad Rhenum, 1786, p. 2.

» faire des recherches exactes en médecine, doit premièrement considérer les effets que chaque saison de l'année peut produire. Car, bien loin de se ressembler, elles diffèrent beaucoup les unes des autres, ainsi que chacune en particulier diffère d'elle-même, d'après les vicissitudes qu'elle peut éprouver <sup>(1)</sup>. »

L'étude des saisons est d'autant plus intéressante, qu'elle donne, dans notre zone tempérée, une idée de l'influence des climats. L'été nous présente l'image des pays méridionaux, et l'hiver semble nous rapprocher des régions septentrionales.

Dans l'influence des saisons, il ne faut pas seulement tenir compte du degré de la température atmosphérique, circonstance, sans contredit, la plus importante; il y a de plus à considérer l'état hygrométrique de l'air, la vaporisation de certaines substances, l'intensité de la lumière, la direction la plus fréquente des vents. Il faut, en outre, noter les périodes coïncidentes de la végétation, offrant en abondance ou refusant les fruits de la terre, d'où une très-grande variété dans le régime alimentaire. Les saisons entraînent aussi avec elles des différences notables dans les exercices du corps, les vêtements, l'usage des bains, etc. C'est donc une influence très-complexe qu'elles exercent directement ou indirectement.

L'action des saisons, si évidente sur les végétaux et sur les animaux, est non moins réelle sur l'homme.

Il n'est aucune fonction qui ne soit modifiée par la différence des températures auxquelles l'organisme est soumis. Il résulte de ces modifications plus ou moins profondes des dispositions morbifiques variées. Aussi les médecins qui ont observé sur une grande échelle et longtemps, ont-ils remarqué qu'aux diverses époques de l'année des maladies différentes règnent. Il s'établit donc un rapport entre la constitution atmosphérique et les dispositions pathogéniques de l'organisme. On voit en effet, selon les saisons, non-seulement dominer

<sup>(1)</sup> Traduction de Coray, t. I, p. 3.



tel genre d'affection, mais encore tel mode, tel génie, tel siège, tel type (1).

L'hiver, quand il est sec, dispose aux maladies inflammatoires (2), aux hémorrhagies, aux maladies à type continu; il décide l'affection des organes parenchymateux. Quand il est humide, ce sont surtout les membranes muqueuses, et principalement celles du cercle supérieur, qui s'affectent. L'hiver exerce une action désastreuse sur les vieillards, les hommes faibles, sur ceux que la misère expose aux privations et aux intempéries.

L'été agit bien autrement. Les maladies qu'il fait prédominer ont un caractère moins décidément inflammatoire, un type souvent intermittent, et leur siège le plus ordinaire est dans les voies digestives; c'est alors le règne des gastro-entérites, des embarras gastriques, du choléra, et vers la fin de l'été, des colites, des dysenteries.

On a rapproché le printemps de l'automne, et on a cru ces deux saisons analogues parce que leur température est presque semblable. Mais on constate, entre les effets de ces deux périodes de l'année, une très-grande différence. Il est facile de s'en rendre compte : dans l'une la chaleur va chaque jour en augmentant, dans l'autre en décroissant. Celle-ci rencontre l'organisme longtemps soumis à une vive chaleur qui a provoqué d'abondantes transpirations, celle-là le trouve dans des dispositions diamétralement opposées. Il s'effectue donc une transition inverse à l'une et à l'autre époques. Aussi le printemps exerce-t-il une action vivifiante et tonique, fait-il un appel rapide vers la périphérie; de là, la fréquence des maladies inflammatoires, des affections cutanées, etc.; tandis que l'automne, troublant et concentrant l'action vitale, imposant aux actes organiques les inégalités de sa constitution, fait naître des affections graves, atoniques et insidieuses, ou des maladies chroniques et opiniâtres.

(1) Roussel; *Observ. sur les Malad. qui résultent de la tempér. des saisons de l'année.* Caen, an XI.

(2) Valent. Hildenbrand; *Ratio medendi*, p. 185.

### G. — Constitutions médicales.

En signalant l'influence des saisons sur la production des maladies, j'ai supposé qu'elles suivaient un cours régulier, chacune présentant la constitution atmosphérique qui lui est propre.

Mais si elles s'écartent de cette régularité; si l'une ou l'autre des qualités de l'air prédomine longtemps; si une saison prolonge sa durée au delà du terme ordinaire, ou emprunte les caractères de quelques autres; si des vicissitudes fréquentes s'observent; si divers météores, la pluie, les brouillards, les orages, se succèdent ou se multiplient; si les récoltes sont diminuées ou altérées, etc., l'influence pour ainsi dire normale de la saison est exagérée ou pervertie. Alors s'opère, dans les individus soumis à ces intempéries, une modification commune et presque uniforme, qui imprime aux maladies diverses dont ils sont atteints un caractère spécial d'analogie et de parenté.

Les rapports que, dans un lieu et pendant une période de temps donnés, les maladies ont soit entre elles, soit avec l'état de l'atmosphère, ou toute autre circonstance hygiénique, établissent ce qu'on a nommé *constitution médicale*.

Hippocrate appelait *καταστασις* la constitution de l'air, et, de plus, la forme, la manière d'être qu'affectaient les maladies (1).

Ce grand observateur a tracé l'histoire des quatre constitutions médicales que l'on peut considérer comme fondamentales. Elles eurent, excepté peut-être la dernière, pour théâtre l'île de Thaso (2). La première fut chaude et sèche, la seconde froide et humide, la troisième froide et sèche, la quatrième (3) chaude et humide.

La diverse combinaison du chaud et du froid, du sec et de l'humide, fournit donc les bases de ces constitutions.

(1) Foës; *Oeconomia Hippocr.*, p. 323. — Houlier; *Comment. sur l'Aph.* XIII, sect. III.

(2) *Épidémies*, livre 1er.

(3) *Idem.* livre III, sect. III.



On voit, par la peinture qu'en fit Hippocrate, qu'elles embrassaient plusieurs saisons.

Baillou les circoncrivit dans la période d'une saison <sup>(1)</sup>.

Sydenham les étendit bien au delà du cercle de l'année, reconnaissant aussi que les qualités de l'air signalées par les anciens étaient insuffisantes pour en expliquer la production <sup>(2)</sup>. Parvenu au terme de sa carrière, il fut frappé du changement notable qu'après une persistance de huit années la constitution médicale présentait en 1685 <sup>(3)</sup>.

Il avait nommé *stationnaires* <sup>(4)</sup> les fièvres qui naissaient sous l'influence d'une constitution persistante. Stoll, adoptant cette expression, distingua la fièvre stationnaire des fièvres annuelles <sup>(5)</sup> ou cardinales, offrant, malgré leur diversité, leur succession, une sorte d'identité étiologique <sup>(6)</sup>.

Raymond, de Marseille, recueillant les souvenirs d'une pratique de trente-six ans, partagea ce long espace en deux périodes distinctes : l'une, ayant duré dix-neuf ans, caractérisée par la station ou le *mode mou*; l'autre, de dix-sept ans, par le *mode fort*. Une différence sensible dans l'état habituel du pouls, l'intensité et la marche des maladies, avaient servi de base à cette distinction <sup>(7)</sup>.

Hutchinson, rappelant la pratique de Sydenham de 1665 à 1669, trouva une grande différence avec l'époque où lui-même écrivait. Jadis, les fièvres portaient un caractère inflammatoire. Actuellement, dit-il, la débilité domine, ainsi que la disposition putride <sup>(8)</sup>. J. Hunter faisait une remarque analogue <sup>(9)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Constitutio autumnalis*, 1570; *hyemalis*, *verna*, 1571, etc. — *Epidemiorum et Ephemeridum*, t. I, p. 1.

<sup>(2)</sup> *Opera*, t. I, p. 22.

<sup>(3)</sup> *Schedula monitoria de nova febris ingressu*. *Opera*, t. 1, p. 354.

<sup>(4)</sup> *Opera*, t. I, p. 22.

<sup>(5)</sup> *Aphor. sur la conaissance et la cure des fièvres*, traduit par Corvisart, p. 15. p. 19.

<sup>(6)</sup> *Ratio medendi*, pars I<sup>a</sup>, Anacephalaosis, p. 133. — V. aussi ce que dit son disciple Eyerel (*Observ. med.*, 1794, sylloge 3, § III, p. 34) : *Diversa genii epidemici facies*.

<sup>(7)</sup> *Mém. de la Société royale de Médecine de Paris*, t. IV, p. 36.

<sup>(8)</sup> *De mutatione febrium è tempore Sydenhami et curatione earum idonea*. Edinburgi, 1782. (*Thesaur. edin.*, t. II, p. 15.)

<sup>(9)</sup> Œuvres traduites par Richelot, t. III, p. 311.

Wolfart, après avoir recherché quelles causes modifient le génie des maladies, reconnaît qu'un changement notable s'est opéré dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, la constitution inflammatoire ayant été remplacée par une constitution putride et nerveuse <sup>(1)</sup>.

Val. Hildenbrand écrivait, en 1809, que les maladies portaient depuis plusieurs années un caractère principalement nerveux <sup>(2)</sup>.

Harless, Hufeland, Kieser, Sachs, Richter, etc., ont cru pouvoir affirmer que, depuis 1808, la constitution médicale avait été inflammatoire jusqu'en 1828; qu'en 1830 elle était devenue nerveuse et souvent unie à l'intermittence fébrile <sup>(3)</sup>.

S'il n'est pas toujours possible d'établir entre les constitutions médicales des limites précises, il est du moins important de se bien pénétrer du caractère essentiel et de l'analogie fondamentale qui lie entre elles les affections morbides d'une époque; lien qui, d'une part, résulte d'une communauté d'origine, et, d'autre part, entraîne une similitude de traitement.

Pour consacrer ces rapports, on a donné aux maladies comprises dans une constitution médicale, le nom de *catastatiques*. Ce mot ne doit pas s'attacher à tel ou tel genre d'affection, mais à tous ceux qui viennent se ranger dans le cadre tracé par la constitution, malgré la diversité du siège ou de la forme de l'état morbide.

Ainsi, les bronchites, les ophthalmies, les névralgies, les fièvres qui coïncident sous cette influence commune, seront des maladies catastatiques ou de la constitution.

Plusieurs observateurs illustres ont laissé des histoires de ce genre de maladies. Tels sont Ramazzini <sup>(4)</sup>, Schröckins <sup>(5)</sup>, Richa <sup>(6)</sup>, les médecins de Breslaw, Van Swieten, Sarcone,

<sup>(1)</sup> *De genii morborum mutatione hominum vitæ rationi tribuenda*. Marb. Cott., 1797.

<sup>(2)</sup> *Ratio med.*, pars 2<sup>a</sup>, p. 159.

<sup>(3)</sup> Knocke; *De morbis universalibus*. Gœtting., 1837, p. 3.

<sup>(4)</sup> *De constitutionibus annorum 1690, 1691, 1693, 1694, in mutinensi civitate, etc.* V. Sydenham, *Opera*, t. II, p. 2.

<sup>(5)</sup> *Constitutio epidemica Germaniæ, constitutio epidemica Augustana an. 1695*. V. Sydenham, *Opera*, t. II, p. 73.

<sup>(6)</sup> *Constitutio epid. Taurinensis an. 1720, 1721, 1722*. V. Sydenham, t. II, p. 370.



Lépeçq de la Cloture, cités ailleurs; Geoffroy (1), Coque-  
reau (2), de Plenciz (3), Fouquet (4), etc.

Sims, président de la Société médicale de Londres, à la suite d'une histoire de l'épidémie de scarlatine angineuse qui régna en Angleterre en 1786 (5), essaya de rattacher à des constitutions médicales distinctes les diverses affections épidémiques, celles surtout qui, sous le nom de *peste*, ont, à diverses époques, ravagé l'Europe. Il établit ainsi, de 1590 à 1782, vingt-deux constitutions différentes. Ce n'est que l'ébauche d'un travail qui sera complété peut-être par quelque érudit.

Envisagée sous ce point de vue élevé, l'histoire catastatique des maladies acquerrait un grand intérêt. Elle pourrait mettre fin à ces discussions dans lesquelles on cherche à nier ou trop limiter l'influence des constitutions (6). Tout en accordant à celles-ci le pouvoir de modifier la forme, on leur a contesté la possibilité de changer le fond ou la nature des maladies. Mais, selon la diversité des constitutions, ce sont des maladies différentes et pour la nature et pour le siège, qui se produisent et se multiplient.

Ainsi, telle constitution sera favorable au développement des affections des muqueuses ou des séreuses, telle autre fera naître des maladies du système fibreux ou du tissu cellulaire, etc. Ici ce sont des pleurésies, là des pneumonies, des pneumo-hépatites, des états typhoïdes ou ataxiques, ou inflammatoires, ou adynamiques, etc. C'est principalement quand on en vient au traitement, que l'on s'aperçoit des analogies de nature ou de fond. Tel médicament réussit à une époque, échoue à une autre. Cette différence si complète résulte des modifications diverses imprimées à l'organisme par la constitution régnante,

(1) *Mém. de la Société royale de Méd. de Paris*, 1779, t. III, p. 1.

(2) *Idem*, p. 16.

(3) *Acta et observata medica*, 1780, p. 21.

(4) Observations sur la constitution des six premiers mois de l'an V. Montpellier, an VI.

(5) *Memoirs of the medical Society of London*, t. I, p. 447.

(6) *Gazette médicale*, 1833, p. 21, 144, 175, 217, 510. — *Journal hebdomadaire*, t. X, p. 53 et 316.

par l'influence catastatique, dont la réalité ne saurait être révoquée en doute.

## II. — *Epidémies.*

Les anciens ont distingué les maladies en celles qui attaquent isolément (*σποράδες νόσοι*, maladies sporadiques), et celles qui frappent à la fois un certain nombre d'individus (*κοιναι, πανκοιναι, πανδημοι*). Parmi celles-ci, il en est qui dépendent évidemment des localités et leur sont comme attachées (maladies endémiques déjà signalées); d'autres n'ont qu'une existence temporaire, et sont plus spécialement appelées épidémiques.

Une épidémie est la manifestation, dans des lieux et pendant un temps donnés, d'une maladie qui sévit sur un nombre plus ou moins considérable d'individus.

Ce mot ne doit s'appliquer qu'à une maladie déterminée. On dit épidémie de dysenterie, de rougeole, de choléra. Avec ces maladies peuvent en coïncider d'autres également nombreuses et elles-mêmes épidémiques. C'est ainsi que l'on voit quelquefois coïncider la variole, la varioloïde, la varicelle, la rougeole; ou encore la pleurésie, la pneumonie, la bronchite et le rhumatisme, ou le croup et la coqueluche, etc. Ce sont des épidémies de maladies diverses, liées et soumises à la constitution médicale régnante.

On a assigné des causes nombreuses aux épidémies. Ces causes sont :

1° Les saisons. Ainsi, on voit la dysenterie régner à la fin de l'été, la bronchite en hiver, etc.; mais il est des épidémies qui traversent également toutes les saisons sans paraître accrues ou ralenties par la diversité des circonstances météorologiques.

2° Les influences atmosphériques, surtout les vicissitudes rapides de température, l'humidité persistante. Toutefois, on a vu des épidémies de même nature se développer sous les conditions de climats et de constitution atmosphérique les plus différentes (1).

(1) Hildenbrand; *Ratio medendi*, pars 1<sup>a</sup>, p. 191.



C'est moins l'état actuel que l'état précédent de l'atmosphère qui donne lieu aux maladies épidémiques. Hippocrate en avait fait la remarque, et elle a été confirmée par beaucoup d'observateurs.

3° Les grandes commotions atmosphériques et terrestres, telles que les orages, les ouragans, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques (1).

On avait quelquefois observé qu'avec l'apparition des épidémies coïncidait une mortalité très-grande des poissons. Alibert supposait qu'une cause générale, occulte, produisait ces résultats (2). M. Lecadre les a attribués à une cause plus manifeste, à l'action du fluide électrique. Il raconte qu'en juin 1832, pendant l'épidémie de choléra, un orage ayant éclaté au Havre, les poissons du double fossé d'enceinte de cette ville furent comme empoisonnés, et le choléra redoubla d'intensité. En mai 1833, nouvel orage très-violent, et pareille mortalité des poissons; en même temps, la grippe fit invasion au Havre (3).

4° L'exposition et la situation des localités, lorsque celles-ci sont basses et humides, lorsque la terre est inculte, que les habitations sont mal construites, vieilles, imparfaitement éclairées, et rendent difficile le renouvellement de l'air (4).

5° Les vices de l'alimentation. On a vu les épidémies se développer surtout dans les temps de disette et de misère profonde (5). L'Irlande en a fourni une preuve récente. Les aliments de mauvaise qualité, peu nutritifs ou mêlés à des substances délétères, les eaux corrompues, ont contribué, par

(1) Webster; *A brief history of epid. and pestil. diseases with the principal phenomena of the physical world, which precede and accompany them, etc.* London, 1800. — Ozanam n'admet pas cette influence. (*Hist. médic. des maladies épidémiques*, t. I, p. 28.)

(2) *Revue médicale*, 1833, t. II, p. 67.

(3) *Revue médicale*, 1833, t. III, p. 52. — Pourtant, en 1849, pendant l'épidémie de choléra qui, sans être très-intense, fit cependant à Bordeaux un certain nombre de victimes, un orage très-violent ayant éclaté dans la nuit du 8 au 9 août, après un temps très-beau et très sec, l'épidémie n'en fut point augmentée.

(4) *Mémoires de l'Acad. de Méd.*, t. II, p. 395.

(5) Villermé; *Dict. de Méd.*, 1835, t. XII, p. 154.

un usage persévérant, à la production des maladies épidémiques (1).

6° Les fatigues extrêmes (2), comme à la suite des travaux des champs ou des grandes batailles, surtout des revers et des désastres. Les épidémies de typhus en sont de mémorables exemples.

7° Il est des épidémies qui se répandent par voie d'imitation et d'exaltation mentale; telles sont les convulsions, la chorémanie. La peur, la consternation, le désespoir frappant les populations, y font aisément germer l'influence épidémique.

8° Celle-ci reconnaît, en outre, des causes directes et spécifiques; telles sont l'infection et la contagion, dont il sera parlé dans l'un des chapitres suivants.

Les diverses causes que je viens d'indiquer ne sont probablement pas les seules qui engendrent les épidémies; car celles-ci se manifestent quelquefois sans que l'on puisse les attribuer à un agent évident ou même probable, leur véritable étiologie demeurant complètement ignorée.

Hippocrate avait proclamé son ignorance absolue à l'égard de cette cause secrète, en l'attribuant à quelque chose de divin, το θειον (3).

Beaucoup d'épidémies ne sont autre chose que la répétition, chez un plus ou moins grand nombre d'individus, d'une maladie sporadique. La bronchite peut affecter beaucoup de personnes et offrir les mêmes caractères que si elle n'en attaquait qu'une seule. D'autres fois, l'épidémie présente un cachet qui lui est propre, soit relativement à la prédominance

(1) Galien; *De natura hominis*, c. II, n° 3. — Sarcone; *Hist. rais. des malad. observ. à Naples*, t. I, Préface, p. xxvii.

(2) *Mémoires de l'Acad. de Méd.*, t. II, p. 401.

(3) Just. Vesti et Finkius; *Dissert. solennis de θειω Hippocratis*. Erfordiae, 1702. — On a autrement interprété le *quid divinum*. Selon Dumas, l'air était compris avec le Ciel, et le nom de Ciel comportait l'idée d'un principe divin; de sorte que l'air, le ciel et ce principe, formaient, dans le langage hippocratique, trois expressions synonymes. (Grimaud; *Fièvres*. Disc. prélimin. p. xxi.) — Tel n'est pas le sentiment de M. Bally. Le το θειω était une formule, l'X des géomètres, pour exprimer non une réalité, mais l'action d'une cause impénétrable. (Leçon sur les Épidémies. V. *La Clinique*, 1830, t. II, p. 291.)